

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 17 avril 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 35

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Marie BRUNET, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 7

Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Stevens BOBI pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Monsieur Roger MAZANA
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membre absent: 1

Mme Anne-Lise LANSIQUE

Délibération n°20250410DEL13

AFFAIRES SOCIALES

Centre Communal d'Action Sociale

Budget Primitif 2025 - Demande de subvention de fonctionnement

RAPPORTEURE : MME VALÉRIE BOULARD

Mesdames, Messieurs,

Le CCAS met en œuvre la politique sociale municipale et répond aux besoins de la population, notamment dans le domaine de la solidarité, de l'accueil des jeunes enfants et de l'assistance aux personnes âgées.

L'action du CCAS se traduit principalement par la gestion de services et d'équipements, mais aussi par l'animation et la coordination du partenariat local sur certaines thématiques transversales, particulièrement dans le domaine de la santé.

Le budget du CCAS se décompose en un budget principal et trois budgets annexes (un pour chacun des établissements d'hébergement pour personnes âgées et un pour le service d'aide et d'accompagnement à domicile).

Le montant de subvention demandé pour 2025 est présenté en baisse de 1,53 %, compte tenu du résultat constaté à la clôture de l'exercice 2024 et de l'évolution prévisible des recettes propres d'exploitation. Cette subvention représente pour cette année 35,03 % de ce budget.

Ainsi, le CCAS sollicite une subvention municipale de 2 575 000 € se répartissant de la manière suivante :

Secteurs	Montant subvention d'équilibre
Petite Enfance	845 550 €
Animation	192 200 €
Portage	85 000 €
Réussite Éducative	33 000 €
Cité éducative	80 000 €
Action Sociale	378 800 €
Administration Générale	430 450 €
Résidence Marius Ledoux	130 000 €
Résidence 4 saisons	190 000 €
Aide à domicile	210 000 €
Total	2 575 000 €

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution et le versement au CCAS d'une subvention de fonctionnement d'un montant prévisionnel de 2 575 000 € au titre de l'exercice 2025,

- **PRECISER** que la dépense en résultant est inscrite au budget primitif 2025 de la commune,

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 069-216900290-20250411-20250410DEL13-DE



Le Maire,

Jérémie BREAUD